



# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ET DU

## VIGNOBLE NEUCHÂTELOIS

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

BUREAUX : 3, Temple-Neuf, 3

RÉDACTION : 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies et anonymes ne sont pas acceptées. On s'abonne à toute époque.

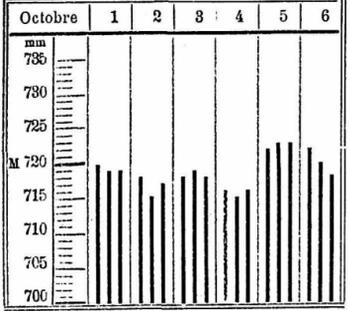
Les annonces reçues avant 4 heures du soir, paraissent dans le numéro du lendemain.

Bulletin météorologique — OCTOBRE  
Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 h.

OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL										
JOURS	Temp. en degrés cent.			Pluie	Vent dom.	FOR-CE	ÉTAT DU CIEL	Vents		
	MOY.	MINI.	MAXI.					DIR.	FOR-CE	ÉTAT
5	12.2	7.7	17.4	722.5	0	SO	0	0	0	0
6	15.7	10.5	19.9	719.6	1.0	SO	0	0	0	0

Batareaux du Baromètre réduites à 0  
suivant les données de l'Observatoire

Hauteur moyenne pour Neuchâtel : 719<sup>m</sup>,6



NIVEAU DU LAC :  
Du 6 octobre (7 h. du m.) : 429 m. 200  
Du 7 » : 429 m. 202

Température du lac (7 h. du matin) : 17°.

A l'imprimerie de cette Feuille :  
Formulaires de BAUX A LOYER  
Petit et grand format.  
BON PAPIER  
PRIX : 20 CENTIMES

Extrait de la Feuille officielle

— Homologation, par le tribunal cantonal, lundi 21 octobre 1895, à 9 heures du matin, au Château de Neuchâtel, des concordats ci-après :

Charles Walther, marchand-tailleur, à Neuchâtel. Commissaire : Eugène Borel, avocat, à Neuchâtel.

Roman Heller, maître ferblantier, à Neuchâtel. Commissaire : Emile Lambelet, avocat, à Neuchâtel.

Paul Schaeffer, négociant en horlogerie, à la Chaux-de-Fonds. Commissaire : Georges Leuba, avocat, à la Chaux-de-Fonds.

— Bénéfice d'inventaire de dame Julie-Henriette Henri née Zwahlen, veuve de Louis Henry, sans profession, domiciliée à Cortalloz, où elle est décédée le 21 juin 1895. Inscriptions au greffe de la justice de paix de Boudry, jusqu'au lundi 11 novembre 1895, à 4 heures du soir. Liquidation des inscriptions devant le juge, qui siégera à l'Hôtel-de-Ville de Boudry, le mardi 12 novembre 1895, dès les 9 1/2 heures du matin.

— Dans sa séance du 2 octobre 1895, la justice de paix de Neuchâtel, sur la demande du citoyen Samuel Wittnauer, fils de James, actuellement domicilié à Londres, lui a nommé en qualité de curateur le citoyen A.-Numa Brauen, notaire, à Neuchâtel.

— D'un acte en date du 23 septembre 1895, reçu Pierre-Henri Guyot, notaire, à Neuchâtel, dont une copie est déposée au greffe du tribunal civil du district de Neuchâtel, il résulte que le citoyen Jean-Casimir Küffer, pâtissier-confiseur, et demoiselle Marie-Bertha Bloch, sans profession, les deux domiciliés à Neuchâtel, ont conclu entre eux un contrat de mariage qui stipule le régime de la séparation de biens.

PUBLICATIONS COMMUNALES

COMMUNE DE NEUCHÂTEL

AVIS COMMUNAL

Afin d'éviter tout malentendu, le Conseil communal rappelle aux personnes qui ont l'intention de s'abonner à la lumière électrique, les clauses des contrats et règlements en vigueur et en vertu desquels la

fourniture seule des supports de lampes, suspensions et lustres est laissée libre.

La pose de ces appareils, ainsi que toute l'installation électrique, ne peut être faite que par la maison R. Alioth & Cie. (Art. 13 du Règlement.)

Neuchâtel, le 1<sup>er</sup> octobre 1895.

8860 Conseil communal.

COMMUNE DE NEUCHÂTEL

LEVÉE

DU

BAN des VENDANGES

Ensuite du préavis de l'assemblée générale des propriétaires de vignes, le Conseil communal a fixé au

Lundi 7 octobre courant

la levée du ban des vendanges.

Il est rappelé au public l'arrêté du 9 octobre 1867, interdisant la mendicité du raisin et le grappillage dans le ressort communal

Neuchâtel, le 3 octobre 1895.

8957 Direction de Police.

COMMUNE DE NEUCHÂTEL

AVIS

Les personnes qui désirent prendre des abonnements de

FORCE

ou de

LUMIÈRE ÉLECTRIQUE

peuvent adresser leurs demandes au Service des Eaux, Gaz et Électricité, Hôtel municipal, 2<sup>e</sup> étage, qui fournira tous les renseignements relatifs aux tarifs et aux installations. (H. 7639 N.)

Direction des Travaux publics.

COMMUNE DE NEUCHÂTEL

AVIS

La Direction de Police — d'accord avec l'autorité scolaire — interdit d'une manière absolue aux enfants qui se massent pendant l'époque des vendanges, d'entrer dans les établissements publics et de circuler dans les rues après 9 heures du soir.

Tous les délinquants seront poursuivis à la pénalité prévue à l'art. 442 § 4 du Code pénal.

En outre, MM. les chefs d'établissements publics sont rendus attentifs aux dispositions pénales renfermées à l'art. 28 § 4 du règlement sur la police des auberges et débits de boissons.

Neuchâtel, le 3 octobre 1895.

8882 DIRECTION DE POLICE.

IMMEUBLES A VENDRE

VIGNE à VENDRE

A vendre, récolte pendante, une vigne, lieu dit Les Prises, territoire de La Coudre, contenant 822 mètres (2,335 ouvriers). — S'adresser au propriétaire, M. Gottfried Fuchs, à Hauterive. 8886

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES

ENCHÈRES DE MOBILIER

Jeudi 17 octobre 1895, à 9 heures du matin, on vendra, par voie d'enchères publiques, à la Boine n° 5, 2<sup>me</sup> étage, un mobilier très bien conservé, comprenant : 2 lits complets, 2 canapés, 2 fauteuils, 1 bureau, commodes, buffets, glaces, tables, horloges, chaises, 1 console, rideaux, machines à coudre, tables de nuit, baromètre, étagère et quelques services en argent, etc., etc.

9039 Greffe de Paix.

ANNONCES DE VENTE

A vendre, à bas prix, un piano carré en bon état. On ferait échange contre un buffet ou un canapé ancien. S'adr. rue Haute 23, Colombier. 9008

POUR LESSIVES

Bonnes cendres de bois pour lessives, à 60 c. la seille. S'adr. aux Bains, rue de la Place d'Armes. 9023c

LIBRAIRIE ATTINGER FRÈRES

NEUCHÂTEL

Le patois neuchâtelois. . . 10 fr.  
Hesba Stretton. — La voie douloureuse; scènes des persécutions contre les Stundistes en Russie . . . 3 fr.

Reçu pour les vendanges des

JAMBONS 1<sup>re</sup> qualité

AU MAGASIN

Ernest Morthier

15, Rue de l'Hôpital, 15 8899

Jeune chien Saint-Bernard, à vendre, chez Charles

Probst, à Saint-Blaise. 8897c

BIJOUTERIE

HORLOGERIE

ORFÈVRE

ANCIENNE MAISON

JANJAQUET & Co.

Fondée en 1833.

A. JOBIN

Successeur

Maison du Grand Hôtel du Lac

NEUCHÂTEL

ARRIVAGE TOUTS LES JOURS.

AU MAGASIN DE COMESTIBLES

SEINET & FILS

8, Rue des Épancheurs, 8 5836a

### LA HALLE AUX TISSUS

11, Rue des Épancheurs, 11

avise sa nombreuse clientèle et le public en général que l'assortiment des Nouveautés d'hiver est au grand complet. — Choix superbe en

ROBES et CONFECTIONS

Le Catalogue des occasions paraîtra prochainement.

J'engage les personnes aimant le beau et le bon, à prix très modiques, à se fournir

A LA HALLE AUX TISSUS.

8822

DIPLOME D'HONNEUR

la plus haute récompense de l'Exposition suisse d'agriculture 1895. — Seul diplôme conféré pour du

LAIT STÉRILISÉ

et de la CRÈME STÉRILISÉE, ensuite des analyses faites par les experts. (H. 88 Y.)

SOCIÉTÉ LAITIÈRE DES ALPES BERNOISES

STADEN (Emmenthal).



GRANDS MAGASINS  
A LA VILLE DE NEUCHÂTEL

24, RUE DU TEMPLE-NEUF, 24

OUVERTURE  
DE LA  
SAISON D'AUTOMNE & D'HIVER

MISE EN VENTE D'UN CHOIX ÉNORME DE COMPLETS POUR MESSIEURS  
à prix réduits. — Coupes et ouvrages soignés

DEUX ASSORTIMENTS  
SPÉCIALEMENT SOIGNÉS



COMPLETS  
de très bonne qualité vendus avec  
garantie, drap laine, qualité supér., doublure 1<sup>re</sup>.  
35 francs Coupes et ouvrages soignés.  
(Valeur réelle : 55 fr.)

COMPLETS  
haute nouveauté, draperie anglaise, etc. Qualité extra 1<sup>re</sup>, doublure fine.  
45 francs Coupes et ouvrages soignés.  
(Valeur réelle : 65 à 70 fr.)



Complets réclames, 16.—, 19.80, 25.— et 28.—

Complets redingote noire, et Complots grand tailleur, 48.—, 55.—, 65.— et 75.—

PARDESSUS et PÉLERINES en tous genres

Se recommande,

Alfred GYGER.

8436

## IVROGNERIE — TROIS GUÉRISONS

Nous avons obtenu la guérison radicale de la personne en question par l'emploi de vos remèdes contre l'ivrognerie, et en agissant tout à fait à l'insu du patient. Quoique celui-ci boive encore de temps en temps un verre de vin, il a perdu complètement le penchant excessif pour la boisson et ne s'enivre plus jamais. Je suis très heureux de pouvoir certifier la vérité de cette brillante cure et je le fais d'autant plus volontiers, qu'il y a encore des personnes qui doutent de l'efficacité de vos remèdes contre l'ivrognerie. Wydt, sur Frutigen, canton de Berne, le 13 juin 1894. Adolphe PIEREN.

C'est avec plaisir que je viens, par la présente, vous faire part de la guérison complète de notre patient, grâce à l'emploi de vos remèdes contre l'ivrognerie, remèdes si faciles à appliquer en même temps qu'innocents. Le malade a été traité à son insu. Je puis donc recommander vos remèdes en toute confiance, car j'ai acquis la certitude de leur efficacité par ma propre expérience et je souhaite vivement qu'un grand nombre d'autres personnes en puissent éprouver aussi les effets salutaires. Zurich III, Josephstrasse, 39, le 27 juillet 1894. M<sup>me</sup> SCHNYDER.

Vos remèdes contre l'ivrognerie ont radicalement guéri le patient de son penchant à l'ivrognerie, dont il ne reste aucune trace. La personne en question est maintenant capable de remplir les charges qui lui incombent avec toute l'exactitude, ce qui lui était impossible auparavant pendant qu'elle était adonnée à la boisson. Je constate donc avec plaisir l'efficacité de vos remèdes, en même temps que je dois reconnaître qu'ils n'ont aucun effet nuisible sur l'organisme. Les résultats sont également assurés en appliquant les remèdes avec ou sans le consentement du malade, car le traitement ne le dérange en aucune façon. Weissenbach s. St-Antoni (Fribourg), le 16 septembre 1894. Jacques WÆBER, menuisier.

S'adresser à la POLICLINIQUE PRIVÉE, à Glaris. 289

## N'A PAS ÉTÉ SURPASSÉ

comme remède pour la beauté et les soins de la peau, pour la cicatrisation des plaies et pour la toilette des enfants, le

### LANOLINE

de la fabrique patentée de Lanoline Martinikenfelde.

Véritablement seulement avec

Se trouve, à Neuchâtel, dans les pharmacies Jordan, Dardel, Bauler, Bourgeois, Donner et Guebhardt. (H. 1941 Q.)

Crème de Toilette



### LANOLINE

En tubes de zinc à 50 c., et boîtes de ferblanc à 25 et 45 cts.

cette marque de fabrique.

Manufacture et commerce de

## PIANOS

Grand et beau choix pour la vente et la location. 229

Le plus grand Magasin du Cantou rue Fourtalès n° 9 à 11, 1<sup>er</sup> étage.

PRIX MODÉRÉS. — FACILITÉS DE PAIEMENT.

Se recommande, **HUGO-E. JACOBI** NEUCHÂTEL

## JAMBONS

d'excellente qualité, peu salés et bien fumés, pesant 2 1/2 à 3 1/2 kilos, offrent contre remboursement,

à fr. —75 le 1/2 kilo,

H. KLEINER & C<sup>ie</sup>, conserves, 15, Usterstrasse, Zurich.

Grand rabais pour des achats de gros. (H. 4588 Z.)

## A vendre de gré à gré

1 secrétaire bois dur, se divisant en trois parties.  
6 chaises bois dur, placet en jonc.  
1 buffet noyer, à deux portes, antique.  
1 table carrée.  
1 table de nuit bois dur.  
2 coltres de lit à deux personnes.  
1 fromagère en zinc.  
1 décrotoir.  
2 grandes cafetières à la grecque.  
De la verrerie fine.  
Plusieurs cages d'oiseaux. 8924c  
S'adresser au cimetière Beauregard.

## A VENDRE

des lits, canapés, secrétaires, armoires, commodes, tables, chaises, potagers, plusieurs paires grands rideaux et une bicyclette. Coq-d'Inde 24. 9038c

77 Feuilleton de la Feuille d'Avis de Neuchâtel

LES DRAMES

DE

## LA MISERE

PAR

RAOUL DE NAVERY

Le chiffonnier et la jeune fille marchaient rapidement.

Quand tous les deux se trouvèrent dans la chambre de l'ouvrière, le père Falot saisit les deux mains de Colombe et la regarda longuement, profondément, comme s'il cherchait sur son visage les traits d'une autre figure, puis, d'une voix tremblante, il lui demanda :

— Colombe, pouvez-vous me parler de votre enfance, et voulez-vous me montrer votre livre d'heures ?

— Le voilà, dit la jeune fille.

Aurillac le saisit, et la regarda attentivement, et quand il trouva les deux A. A. entraînés sur le fermoir, il colla ses lèvres sur ce chiffre.

— Ce livre, dit-il avec une extrême agitation, qui vous l'a donné ?

— C'est mon héritage, répondit Colombe.

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

## INDICATEUR BURKLI

ET AUTRES

A LA PAPETERIE

### F. BICKEL-HENRIOD

Place du Port 9040

A vendre faute de place, plusieurs meubles de bureau, tels que : pupitres, armoires, tables, casiers, etc. S'adresser rue du Bassin 14, au rez-de-chaussée, à gauche. 8943

## MAGASIN DE MODES

M<sup>lles</sup> SEURS HERZOG

PLACE DU MARCHÉ

annoncent qu'elles ont mis un lot de chapeaux feutre et paille, de la saison dernière, à des prix très avantageux.

En outre, elles sont assorties pour la saison d'hiver de très jolies nouveautés. Liquidation complète des corsets, avec forts rabais. 8991c

### LOUIS KURZ

5, Rue Saint-Honoré, 5, NEUCHÂTEL

MAGASIN DE

## PIANOS, HARMONIUMS

ET AUTRES

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

BOIS, CUIVRE, etc.

Grand choix de pianos des fabriques Bechstein, Bord, Nagel, Pfaffe, Schiedmayer, C. Rordorf, Huni & Rordorf, succ<sup>rs</sup> de Trost (seul représentant), etc., etc. Dépôt d'harmoniums de la fabrique Schiedmayer, à Stuttgart.

ECHANGE — LOCATION — GARANTIE

Pianos d'occasion.

Superbe collection de Violons et Violoncelles anciens.

Cordes harmoniques.

FOURNITURES — RÉPARATIONS

MUSIQUE 4611

sur commande, à prix réduit.

POUDRE CORDALE SUISSE

MARQUE DE FABRIQUE DÉPOSÉE.



Dépuratif fortifiant. — Pour régler l'appétit et la digestion. Pr augmenter le lait. Pr nettoyer après le veau. Contre la toux, les gourmes et les refroidissements. 2 fr. la boîte de 1/3 de kilo, dans les dépôts : pharm. Dardel, à Neuchâtel; Zintgraf, à St-Blaise; Imer, à Neuveville; Chapuis, à Boudry et aux Ponts; Bonhôte, à St-Aubin; dans les pharmacies de la Chaux-de-Fonds, du Locle, du Val-de-Travers et du Val-de-Ruz. 8289

## OUVRAGES DE DAMES

en tous genres 5380

Fournitures variées — Articoles pour bébés

MERCERIE — GANTERIE

### M<sup>lles</sup> FAVRE

sous le Grand Hôtel du Lac

## BOIS BUCHÉ

Tourbe. — Briquettes B.

ANTHRACITE, HOUILLE & COKE

Charbon foyard et Natron.

### Au chantier PRÊTRE, gare

Magasin rue Saint-Maurice 11

Même maison à la Chaux-de-Fonds.

— TÉLÉPHONE — 3356

— J'en crois le témoignage de ma mère : mon père est un honnête homme.

— Oui, Colombe, je l'atteste devant Dieu, et cependant, aux yeux de tous, il est condamné, flétri, il se cache sous un nom d'emprunt, et si son identité était reconnue, on l'envairait mourir à Cayenne.

— Ah ! pauvre, pauvre père ! où est-il ? parlez, continuez, mon ami, vous qui m'avez témoigné tant d'attachement, vous qui m'avez sauvé la vie, ajoutez encore à tout ce que je vous dois de reconnaissance. Mon père ! je ne serai plus seule, il ne sera pas isolé ! Il aura près de lui une créature dévouée, il saura que sa compagne croit en lui. Ah ! pour moi, son malheur le grandit encore, le mépris des hommes me le rend plus sacré ! Ce condamné, ce forçat, reste pour moi le « martyr ». Partons ! mais partons donc, et qu'attendez-vous...

— Colombe ! s'écria Aurillac, Colombe ! Il ne dit que ce nom, mais il ouvrit les bras ; la jeune fille regarda le vieillard, trembla comme une feuille, et tomba sur sa poitrine.

— Père ! père ! répondit-elle.

Et pendant longtemps, dans la petite chambre, on n'entendit que des pleurs, des mots entrecoupés par la joie, des baisers compensant les années de l'absence, des cris de tendresse et des élans de reconnaissance vers Dieu.

Ils ne se rassasiaient point, ces affamés d'affection, de se regarder à travers leurs larmes, de se sourire, d'étreindre leurs mains fiévreuses.

## F. ZAHN

Libraire-Editeur (H. 3423 C.)

CHAUX-DE-FONDS

Vient de paraître :

### HENRI ZSCHOKKE

Adrich ou la Guerre des Paysans

Récit suisse. Traduit par C. Ecouyer, splendidelement illustré par Walter de Vigier, 7 livraisons in-4°, au prix de souscription, à . . . . . Fr. 1.25  
Pour les non souscripteurs . . . 1.75

## MAGASIN DE CONFECTIONS

Pour cause de départ, à remettre de suite, au centre de la ville de Neuchâtel, un magasin de confectiions en pleine prospérité. — Bonne clientèle.

Pour tous renseignements, s'adresser Etude A.-N. Brauen, notaire, à Neuchâtel, Trésor n° 5. 8763

## RAISINS DU PAYS

à 4 fr. 50 la caisse de 5 kilos, franco contre remboursement, chez 8335

G. ZAUGG, à Colombier.

## A VENDRE

dix fortes pipes, avinées en blanc. S'adresser à M. Samuel Châtenay, à Neuchâtel. 8771

## OCCASION

A vendre, six chaises recouvertes de velours vert et un tapis moquette milieu de salon. Cité de l'Ouest 6. 8845c

## ON DEMANDE A ACHETER

On demande de la

### Terre noire

pour laquelle on paierait le transport jusqu'au bas de la ville. S'adresser à M. A. Rychner, architecte. 8746

On désirerait acheter deux à trois mesures de pommes melloises (calvilles blanches). — S'adresser Tertre 2<sup>a</sup>. 9035c

## APPARTEMENTS A LOUER

A louer, pour Noël, au quartier de l'Est, un appartement de cinq pièces, meublé ou non. — S'adresser Beaux-Arts 9, 2<sup>me</sup> étage. 8934

## ON OFFRE A LOUER

de suite, un bel appartement de six pièces, cuisine et dépendances, du côté de Serrières. Belle vue sur le lac et les Alpes. S'adr. Etude Baillet, Treille 11. 9030

A louer, pour Saint-Jean 1896, au quartier de l'Est, un appartement confortable et bien situé, comprenant 5 pièces, cuisines et vastes dépendances. S'adr. à l'Etude Ed. Junier, notaire, à Neuchâtel. 8891

Pour cause de départ, à remettre, de suite ou suivant entente, un beau logement, de cinq chambres, cuisine, mansardes, jardin et dépendances, aux abords de la ville. S'adresser au bureau Haasenstein & Vogler, Neuchâtel. 8975c

A louer, pour le 1<sup>er</sup> novembre, à la rue de la Serre 3, un joli appartement de cinq pièces. Belle vue sur les Alpes. S'adr. au rez-de-chaussée. 8539

## CHAMBRES A LOUER

Jolie chambre meublée pour un monsieur rangé. — Avenue du 1<sup>er</sup> Mars 10, 3<sup>me</sup> étage. 9025c

On offre à louer une jolie chambre, meublée ou non. S'adresser rue de l'Industrie 2, 3<sup>me</sup> étage. 9022c

Grande chambre à deux fenêtres, bien meublée, exposée au soleil, pour messieurs. Industrie 10, 2<sup>me</sup> étage. 9014

Aurillac trouvait Colombe mille fois plus charmante depuis qu'il la savait sa fille ; il cherchait sur son visage une vague ressemblance avec celui d'Anita. Il se faisait raconter sa première enfance, son séjour chez Marthe ; il voulait qu'elle recommençât le portrait de Marcotte, celui de l'abbé Lormel, qu'elle dépeignit Bernard devenu depuis le missionnaire du peuple parisien. Enfin il désira voir les papiers que la jeune fille conservait comme des reliques.

Il reconnut le sac de cuir noir ; Colombe parcourut en frémissant l'article de la Gazette des Tribunaux renfermant le récit du crime dont son père avait été accusé. Elle baisa pieusement les brouillons de lettres d'Anita, puis les relisant avec lenteur à Aurillac, elle s'arrêta brusquement en arrivant au nom de Max.

— Et mon frère ? demanda-t-elle.

— Ton frère existe, ma chérie.

— Vous le connaissez ?

— Beaucoup.

— Vous l'amèneriez ici, oh ! combien je l'aimerais mon cher Max.

— Tu feras comme moi, sans doute, Colombe, et par tendresse par lui, tu renonceras à la joie de l'appeler ton frère.

— Rougirait-il de nous ? demanda Colombe.

— Max possède un grand cœur.

— Mais pourquoi, alors, pourquoi ?

— Ecoute, Colombe ; je ne sais pas si le Seigneur me permettra de vivre et si mes dernières forces ne vont point s'épuiser dans les émotions qui me boule-

## PENSION - FAMILLE

pour jeunes gens. — Le bureau Haasenstein & Vogler indiquera. 8010

Chambre non meublée, rue du Châtea 9, 3<sup>me</sup> étage. 9037c

Pension soignée et jolies chambres pour dames et messieurs, chez M<sup>me</sup> Graber, 2, rue Pourtalès, 2<sup>me</sup> étage. 7080

Chambres meublées, vis-à-vis du Jardin anglais. Rue Coulon 2, 3<sup>me</sup> étage. 8671

Chambre et pension, dîner seul également, rue Pourtalès 1. 8765

Pour de suite, jolies chambres avec pension soignée, chez M<sup>me</sup> Gutheil, rue des Beaux-Arts 3, 3<sup>me</sup> étage. 7461

Chambres meublées, vis-à-vis du Jardin anglais. Rue Coulon 2, rez-de-chaussée. 8719

## LOCATIONS DIVERSES

Place Purry, belle pièce remise à neuf. Convendrait pour bureau. — S'adresser Poudres fédérales. 9033

## ON DEMANDE A LOUER

Une dame seule cherche un petit appartement d'une chambre et cuisine ou une grande chambre. Le bureau Haasenstein & Vogler indiquera. 9036c

## On demande à louer

pour quelque temps, dans une des localités du Vignoble, une petite propriété en bon état d'entretien. — S'adr. à J. Montandon, notaire, à Boudry. 9017

Une dame demande à louer une chambre non meublée, au soleil, soit rue des Terreaux, gare ou haut de la ville. Elle demande aussi les diners. Adresser les offres par écrit, sous H. 8918 N., au bureau Haasenstein & Vogler.

## On demande à louer

à Neuchâtel, un appartement de deux ou trois chambres au rez-de-chaussée. Adresser les offres à J. Montandon, notaire, à Boudry. 8919

## OFFRES DE SERVICES

Un jeune homme de 17 1/2 ans, sachant traire et soigner le bétail, cherche pour de suite place chez un agriculteur. S'adr. Coq-d'Inde 8, 3<sup>me</sup> étage. 9024c

## Cherchent places pour Neuchâtel

deux femmes de chambre, pour le 1<sup>er</sup> novembre ; une fille de cuisine et une fille pour aider, pour de suite. S'adresser au bureau Burkhalter, à Worb près Berne. (H. 4504 Y.)

Une jeune fille d'Interlaken, forte et robuste, cherche à se placer dans une bonne famille de la Suisse française, où elle aurait l'occasion d'apprendre le français. Réciproquement, pas de paiement. S'adresser à M. Hofbauer, inst. à Interlaken. 9015

Une Zurichoise, bien recommandée, connaissant le français, cherche une place de femme de chambre pour le 1<sup>er</sup> novembre. Le bureau Haasenstein & Vogler indiquera. 8925c

Une jeune fille de 21 ans, parlant allemand et français, désire une place de femme de chambre ou sommelière. — S'adresser au bureau Haasenstein & Vogler. 8965

## DEMANDES DE DOMESTIQUES

On cherche, pour un ménage de deux personnes, une domestique bien recommandée. S'adresser rue de l'Orangerie 6, au second. 9026c

On cherche, pour Wiesbaden, une première femme de chambre. Gage : 25 à 30 fr. Voyage payé. Entrée immédiate. S'adr. à M<sup>lle</sup> Jacot, à Chambrélieu. 8856c

versent depuis deux jours. Hier au soir, seulement, j'ai acquis la certitude de l'identité de Max ; foudroyé par cette nouvelle, fou de joie, brisé de corps et d'âme, je suis resté chez lui, presque dans ses bras, et j'ai gardé le silence... Il veillait à mon chevet, et je n'ai pas crié : Mon fils ! J'avais les mains pressées dans les siennes, et j'ai imposé silence à mon cœur. Je pourrais à cette heure avoir deux enfants, et toi seule resteras ma famille.

— Encore une fois, pourquoi, mon père ?

— Il faut aimer ceux qu'on aime, pour eux et non pour soi ! Il faut rendre sa tendresse vivante dans le sacrifice, et ce sacrifice, ma Colombe chérie, j'en suis sûr, tu l'accepteras comme moi.

— Ah ! vos conseils seront des ordres.

— Nous perdrons l'avenir de ton frère, en nous faisant connaître. Il va devenir célèbre et riche. Il aime une héritière, il en est aimé, ils s'épouseront. Nous, Colombe, nous sommes deux pauvres, et nous resterons pauvres. Il aura sa part de soleil et nous vivrons dans l'ombre. On parlera de lui comme d'un heureux de ce monde, et nous n'oserons révéler à personne qui nous sommes, dans la crainte d'être séparés et maudits ; et cependant, Colombe, ma fille, mon enfant, nous serons heureux ! Nous cacherons notre vie. Je serai tout pour toi, et pour moi tu seras tout, le veux-tu, dis, le veux-tu, Colombe ?

— Oui, répondit la jeune fille, oui, mon père, dites-moi seulement...

On demande un domestique parlant français, connaissant les travaux de cave et sachant soigner un cheval. Adr. offres et références sous initiales H. 8964 N., au bureau Haasenstein & Vogler.

On demande, dans une station de cure d'hiver du canton des Grisons, une **jeune fille** comme bonne, pour un enfant de trois ans. S'adr. sous chiffres H. 994 Ch. à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Coire.

Une famille peu nombreuse cherche, pour le 1<sup>er</sup> novembre, une **femme de chambre** de toute confiance, connaissant très bien son service et bien recommandée. S'adresser au bureau Haasenstein & Vogler. 8864

#### OFFRES & DEMANDES D'EMPLOI

On cherche un garçon pour porter le lait, matin et soir, rue Pourtales 13, rez-de-chaussée, à la laiterie. 9034c

Un **jeune homme recommandable** pourrait entrer en l'Étude de E. Paris, avocat et notaire, à Colombier. 8737

**Horloger.** Place pour un bon rhabeilleur dans un magasin de la ville. Convientrait surtout à un jeune homme désirant se perfectionner. S'adresser par écrit aux initiales H. 8813 N. au bureau Haasenstein & Vogler.

#### COIFFEUR

Un bon ouvrier coiffeur-posticheur est demandé de suite ou dès le 21 courant. Adresser les offres avec prix et certificats à M. J. Meylan, à Vevey. — Téléphone. 8958

**La Famille** bureau général de placement, rue du Trésor 11, offre deux bonnes à tout faire, sachant bien cuire; un cocher-jardinier. — Demande de bonnes cuisinières et filles pour aider au ménage. 8935c

Un jeune homme de 20 ans, Neuchâtelois, connaissant la langue et la correspondance allemandes, ainsi que la comptabilité, ayant perdu la place qu'il occupait en Allemagne à la suite d'une longue maladie, cherche, maintenant qu'il est rétabli, un emploi en qualité de commis, écrivain, comptable, auxiliaire dans un bureau ou dans un magasin. Prétentions des plus modestes. S'adresser, pour références, au président de la Commission d'assistance de la Commune, M. Ang. Parel, pasteur, à Môtiers-Travers. 9013

Une **jeune fille** de 17 ans, parlant allemand et français et ayant déjà servi dans un magasin, cherche une place de demoiselle de magasin, si possible à Neuchâtel, pour se perfectionner dans la langue française. — S'adr. à veuve Marie Waelli, à Fleurier. 9031

Un **jeune homme** de 21 ans, pouvant donner de très bonnes références, cherche engagement en qualité de

#### VOLONTAIRE

dans une honorable maison. Adresser les offres case n° 409, Lenzbourg. 8910

Une fille de 16 ans cherche place d'**assujettie lingère**. — S'adresser à M<sup>me</sup> Pauchard, Cressier. 8834

Une demoiselle de la ville demande une place comme **ouvrière tailleur**. Le bureau Haasenstein & Vogler indiquera. 9027c

On cherche, dans une famille française, place pour un jeune homme de la Suisse allemande. Conversation française désirée. S'adresser au magasin de cordes, rue du Seyon. 8945c

Une **jeune ouvrière**, au courant de son métier, demande de l'occupation pour trois mois dans un atelier de couture pour dames. Offres à Haasenstein & Vogler, à Neuchâtel, sous H. 8962 N.

Une fille honnête, de 18 ans, parlant allemand et français, qui a suivi un cours de tenue de livres cet été, cherche une place pour se perfectionner encore dans la langue française et l'écriture. Point de gage demandé pour commencer. S'adresser à A. Mollet, secrétaire communal, Rütli près Büren. 8930c

— Tu le connais, ce frère, tu l'estimes, tu l'aimes...

— C'est ?

— Le défenseur de Petit-Ange.

— Maximilien ?

— Un avocat déjà célèbre.

— Je comprends bien que nous n'entravions pas sa carrière en révélant notre degré de parenté avec lui, mais pourquoi ne pas lui dire, à lui, à lui seul, dans le mystère de la famille...

— Parce que nous ruinerions son bonheur, Colombe; ton frère est le fiancé d'une jeune fille, riche, belle et bonne, tu la connais aussi.

— Angélie ! fit Colombe, je m'en doutais ! Oh ! combien je vais la chérir davantage, mais ce mariage ne m'explique pas encore...

— Angélie Nerval est la fille de l'homme qui m'a envoyé au bain.

— Je comprends, oh ! je comprends ! fit Colombe avec épouvanté.

La jeune fille éprouva un frisson d'horreur, puis s'agenouillant devant Aurillac :

— Vous avez raison, dit-elle en joignant doucement les mains, et en levant vers son père un regard rempli d'une indicible tendresse, nous serons tout l'un pour l'autre. Nous nous serons davantage et nous nous aimerons deux fois. Quelle sœur je vais avoir, je l'aimais tant à l'avance ! Avec quel orgueil nous les suivrons dans la vie ! Ils sont accoutumés à l'opulence, au bonheur, moi j'ai si longtemps pâti que la fortune me surprendrait plus qu'elle ne me charmerait.

— Tu m'aimes donc mieux que Max ?

— Pourquoi, ma chérie ?

— Parce que c'est à moi que tu livres le secret de ton cœur.

#### APPRENTISSAGES

Un **magasin de modes** de la ville de Neuchâtel mande une apprentie. Le bureau Haasenstein & Vogler indiquera. 8992c

#### OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

On prie la personne qui a pris soin d'une gerle marquée H. F., d'en donner des renseignements à M<sup>me</sup> veuve Pauline Fornachon, à Boudry. 8928c

#### AVIS DIVERS

Dans une maison particulière, à deux heures de Lucerne, un **garçon** ou une **fillette** trouverait bon accueil pour apprendre la langue allemande.

Commencement des écoles secondaires : le 20 octobre.  
Le bureau Haasenstein & Vogler, Neuchâtel, indiquera. 9010

#### LEÇONS DE ZITHER

**B. GRANER**  
Industrie 21 8842c

#### Cours de Calisthénie

Miss Rickwood ouvrira ses cours de bonne tenue, mouvements combinés avec musique, d'après le système anglais, dès le 14 octobre. Il sera organisé trois classes : pour fillettes, jeunes garçons et jeunes filles. Ces cours auront lieu dans une des salles Léopold Robert.  
Pour inscriptions et renseignements, s'adresser à Miss Rickwood, Rampe du Mail 4. 8747

#### COURS DE DANSE

ET DE  
**BONNE TENUE**  
de M. U. MATTHEY-GENTIL  
Salons du bâtiment Léopold Robert

Cours généraux pour demoiselles et messieurs.

Cours privés pour pensionnats et familles.

Cours spécial pour enfants, le jeudi de 4 à 6 heures.

Cours de répétition pour anciens élèves.

Renseignements et inscriptions jusqu'au 15 courant, au magasin de musique de M<sup>me</sup> Sandoz-Lehmann. 8820

Le Dr **GEORGES de MONTMOLLIN** est de retour 8978c

Dans une petite famille sans enfant, on prendrait en pension deux ou trois jeunes enfants. Le bureau Haasenstein & Vogler indiquera. 9009

#### BLANCHISSEUSE

M<sup>me</sup> Berrux-Corbaz vient de s'établir rue des Moulins 27.

Se recommande pour tout ce qui concerne son métier.  
Spécialité : Chemises d'hommes. 8854c

#### UN JEUNE HOMME

de 16 ans voudrait prendre pension et logis et des leçons de langue française, chez un maître d'école de la campagne du canton de Neuchâtel. Offres avec prix à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Zurich, sous chiffre M. 4580c Z.

#### On demande à emprunter

fr. 1.600 sur police d'assurance vie, à rembourser suivant entente, intérêts 5%. Déposer offres écrites, sous H. 8959 N., chez MM. Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

Et puis, j'ai encore la meilleure part, mon père, quelle tendresse remplacerait la vôtre ? Allez-vous la gâter, cette petite Colombe, qui va vous entourer de soins et d'affection ! Quel trésor de joie nous allons amasser dans ce logis où vous viendrez désormais tous les jours. Ah ! que Dieu est bon de m'avoir rendu celui que j'ai demandé avec des pleurs et des prières ! Un père, rien ne remplace un père...

— Et cependant, dit Aurillac, en relevant doucement le visage de sa fille, on quitte le père pour le mari.

— Je ne songe pas à me marier, dit vivement Colombe.

— Sans doute, et qui sait cependant, nulle jeune fille ne peut répondre de l'avenir et si j'accepte ta vie, remplie de jувénilles espoirs, ce ne sera jamais pour l'opprimer.

— Vous me tiendrez lieu de tout, de tout ! répéta Colombe d'un accent un peu fiévreux.

Elle se jeta de nouveau dans les bras de son père et le couvrit de caresses.

Un moment après un bruit de voix joyeuses se fit entendre dans l'escalier.

— Voici Bec-d'Oiseau et Petit-Ange, dit Colombe.

— Pourquoi évite-t-elle de prononcer le nom de Médéric ? se demanda Aurillac.

La porte livra passage à l'apprenti typographe et à l'ancien élève de Guépar-le-Rouge.

— Monsieur Médéric, dit le chiffonnier, Colombe est ma fille, et je remercie

## JACQUES KISSLING

Neuchâtel, rue des Terreaux n° 5, 2<sup>me</sup> étage, Neuchâtel, se recommande, à ses amis et connaissances pour tous genres de reliures.

TRAVAIL SOIGNÉ 9028c

## CRÉDIT FONCIER NEUCHATELOIS

Remboursement d'Obligations foncières, 4<sup>me</sup> catégorie.

Les deux cents Obligations suivantes de l'emprunt du 31 décembre 1874 ont été désignées par tirage au sort de ce jour, pour être remboursées le 31 décembre 1895, savoir :

Nos 61 à 70, 161 à 170, 231 à 240, 291 à 300, 311 à 320, 431 à 440, 901 à 910, 1331 à 1340, 1341 à 1350, 1641 à 1650, 1661 à 1670, 2321 à 2330, 2491 à 2500, 2601 à 2610, 3061 à 3070, 3311 à 3320, 3331 à 3340, 3361 à 3370, 3371 à 3380, 3931 à 3940.

Le remboursement aura lieu contre remise des titres accompagnés d'un bordereau signé et de tous les coupons d'intérêts non échus. — L'intérêt cessera de courir à partir du 31 décembre prochain. (H. 9012 N.)

NEUCHÂTEL, le 3 octobre 1895.

LA DIRECTION.

#### HOTEL DE LA COTE AUVERNIER

### GRAND BAL

pendant toute la durée des vendanges  
Restauration. Bondelles. Repas sur commande  
BELLE SALLE POUR NOCES  
Téléphone — Ecuries 8963  
Se recommande, Armand PERRETTE.

#### Brasserie BAVAROISE

Dès aujourd'hui,  
**Mout du Pays**  
CHOUROUTE GARNIE  
VIENERLIS — CERVELAS — GENDARMES  
BIÈRE BLONDE 9002c  
Se recommande, P. CHEVROLET

#### HOTEL DU RAISIN MOUT DU PAYS

CHOUROUTE GARNIE  
FONDUES AU VACHERIN ET AU FROMAGE  
MERCREDI ET SAMEDI : TRIPES  
DINERS A 80 CTS., A 1 FR. ET A 1 FR. 50  
Se recommande, Jean SOTTAZ. 8979c

#### HOTEL DU JURA

CORCELLES (Gare)  
DIMANCHE 13 OCTOBRE  
à l'occasion des vendanges

### Grand Bal

OUVERTURE  
de 2 grandes salles parquetées  
BONNE MUSIQUE  
CUISINE SOIGNÉE ET BONNE CAVES  
attendent les amateurs.  
8889 Se recommande, F. GUILLOUD, propriétaire.

Une institutrice allemande, diplômée, désire donner quelques

#### Leçons d'allemand

S'adresser Môle 6, 3<sup>me</sup> étage. 8922c

#### M<sup>me</sup> V<sup>o</sup> RAISIN SAGE-FEMME

Maison de 1<sup>er</sup> ordre, reçoit des pensionnaires, 15, rue du Mont-Blanc, 1<sup>er</sup> Génève, près de la gare. (H. 484 X.)

Dieu de me l'avoir faite si belle, et surtout si bonne.

Aurillac ajouta gaiement : — Il faut une fête de famille, ce soir. Bec-d'Oiseau et Petit-Ange sont invités de droit, voulez-vous être des nôtres ? Monsieur Médéric.

Le jeune homme balbutia : — Je vous remercie... je ne sais vraiment...

— Seriez-vous fier, et refusez-vous l'invitation du père Falot, parce qu'il est chiffonnier ?

— Ah ! vous ne le croyez pas ! s'écria Médéric en saisissant les deux mains d'Aurillac et en les lui serrant avec une violence significative.

— Allons, Colombe, tu es la maîtresse de la maison, c'est à toi de parler. Je comprends bien maintenant pourquoi Monsieur Médéric n'accepte pas...

Le jeune homme se troubla davantage. Colombe rougit et sourit tout ensemble.

— Mon père se faisait l'interprète de mon désir, Monsieur.

— J'accepte ! j'accepte ! dit Médéric, dont le pâle visage rayonna de joie.

Bec-d'Oiseau réalisa d'entrain avec Petit-Ange, et cette fois encore le brave l'Écureuil fut chargé des approvisionnements. Mais il eut beau faire de la modestie et formuler des refus, on l'obligea d'accepter une place à la table commune.

Médéric supplia Colombe de recommencer pour lui le récit fait une heure auparavant, et ce fut de la sorte qu'il

#### OFFICE DENTAIRE

7, rue J.-J. Lallemand  
NEUCHÂTEL  
Extraction des dents sans douleur par anesthésie locale ou générale; succès assuré par 25 ans de pratique chirurgicale. Obturation des dents cariées au moyen de l'or, des amalgames ou des ciments d'émail. — Construction de dentiers en tous genres, depuis 20 à 200 fr. — Réparations. Tous ces travaux sont exécutés promptement, soignés et garantis.  
Consultations de 8 à 4 heures, sauf le dimanche. 343

#### Pension-Famille

Parcs 13, villa Surville, Neuchâtel.  
ON OFFRE les sommes de 5000 fr., 10,000 fr., 20,000 francs, 30,000 fr., 40,000 fr. en prêts, sur première hypothèque. — Le bureau Haasenstein & Vogler indiquera. 8092

#### NOUVELLES POLITIQUES

##### France

M. Challemel-Lacour, président du Sénat, dont on discute la succession depuis plusieurs semaines, vient de déclarer officiellement qu'il ne songe pas à se retirer. On croit que M. Challemel-Lacour espérait être remplacé par M. Waldeck-Rousseau. Mais les chances de ce dernier ont beaucoup baissé et l'élection contre lui de M. Loubet paraissait certaine. C'est alors que M. Challemel-Lacour aurait changé de détermination.

##### Turquie

Une crise ministérielle s'est produite, motivée sans doute par les troubles graves qui ont eu lieu ces jours.

Le grand vizir Saïd pacha a été révoqué et le sultan a nommé à sa place Kiamil pacha, qui a déjà exercé ces fonctions du 25 septembre 1895 au 3 septembre 1891, soit pendant près de six ans. Il passait alors pour l'homme de confiance de la triple alliance et travailla surtout à l'accroissement de l'influence allemande en Turquie, peuplant d'officiers allemands l'état-major ottoman et les postes supérieurs de l'administration civile et multipliant les concessions de travaux publics aux capitalistes de Berlin, de Cologne et de Vienne.

Dans la question arménienne, on ne pense pas que la politique de Kiamil pacha diffère de celle de Saïd, mais on croit que le sultan a changé son premier ministre, croyant s'attirer, dans la crise actuelle, les sympathies de la Triplice.

apprit l'histoire de celle qui tenait déjà une si grande place dans sa vie.

Colombe eut souhaité que le père Falot vint tout de suite habiter avec elle, mais Aurillac voulait auparavant accomplir la dernière partie de sa tâche, et pour cela, il fallait qu'il se résignât à demeurer quelque temps encore dans le taudis du chiffonnier.

Jamais Colombe n'avait paru plus jolie que ce soir-là. Quel fard que la joie, quel rayon que celui du bonheur ! Médéric si triste, si sombre d'habitude, avait un sourire sur les lèvres; on eût dit que, Colombe retrouvant son père, il cessait d'être orphelin. A tout moment il serrait les mains d'Aurillac, il lui répétait qu'il était son ami et lui rappelait la nuit pendant laquelle Petit-Ange avait été mis tout sanglant dans ses bras.

Les heures heureuses passèrent vite dans le bonheur; le soir descendit rapidement, et Aurillac dut songer à la séparation.

Déjà Médéric était rentré dans sa mansarde et l'Écureuil venait d'introduire Bec-d'Oiseau et Petit-Ange dans son Louvre.

Le père et la fille se trouvaient de nouveau seuls. Ils reprenaient les chères confidences de la matinée, et Colombe demandait à son père en se suspendant à son cou :

— Tu m'aimes donc mieux que Max ?

— Pourquoi, ma chérie ?

— Parce que c'est à moi que tu livres le secret de ton cœur.

#### Cuba

Le maréchal Campos ayant découvert que plusieurs juges et magistrats de Cuba avaient des intelligences avec les insurgés, les a fait suspendre et poursuivre. Les circulaires du ministère des colonies, expédiées par le dernier courrier, recommandent une sévère surveillance sur les fonctionnaires créoles en raison des renseignements donnés par le maréchal sur leurs relations avec les séparatistes.

#### CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER

— Le correspondant du Times à New-York ayant émis l'opinion que le prochain mariage du jeune duc de Marlborough avec Mlle Consuelo Vanderbilt formerait un lien de plus entre l'Angleterre et les États-Unis, M. Labouchère raille cette solennelle prédiction dans les termes suivants :

« Si une baronnie anglaise vaut actuellement quelque 1,250,000 fr. sur le marché, y compris le droit de procréer une lignée de législateurs héréditaires, il est évident que quiconque est en position de vendre le titre de duchesse aurait grand tort de ne pas l'offrir pour un bon prix, s'il a besoin d'argent; mais je doute que les ouvriers de Grande-Bretagne ou des États-Unis s'aperçoivent qu'un tel contrat a resserré les liens entre les deux nations.

« ... C'est même une affaire de sérieuse considération pour les États-Unis, qui perdent énormément à ce transfert de la fortune au delà de l'Atlantique. Si les choses continuent ainsi, les Américains feront bien d'entreprendre eux-mêmes la fabrication de l'article convoité, qui n'est pas très difficile à manufacturer. Les titres ne sont pas, il est vrai, très conformes à la simplicité des institutions républicaines, mais en présence d'un tel drainage de fortune, il vaut la peine de passer outre et d'autoriser les parents de toute jeune fille à acheter son propre titre — disons pour cinq millions. Le trésor national s'enrichira d'autant et l'argent de la jeune fille restera dans le pays.

« ... Pour nous, Anglais, nous pourrions détourner à notre profit un nombre plus grand encore de fortunes américaines en annonçant que quiconque épouse une héritière américaine sera créé pair, avec le titre de duc ou de marquis, etc., suivant le chiffre de la fortune détournée. Si nous pouvons, au moyen d'un morceau de parchemin, créer quelque chose que les Américains soient prêts à solder en espèces sonnantes, nous aurions assurément tort de ne pas fournir autant d'offres qu'une telle demande en comporte. »

— Les résultats du dernier recensement professionnel sont les suivants, en Prusse : On a compté 6,644,098 foyers, où se trouvaient présentes 15,475,202 personnes du sexe masculin et 16,016,007 du sexe féminin. Les exploitations agricoles étaient au nombre de 3,331,659; 742,119 industries étaient exploitées soit par plusieurs personnes, soit à l'aide d'aides ou de machines. Le même travail accuse pour l'agglomération berlinoise une population de 1,615,082 âmes.

— La ville de Milan, qui compte actuellement environ 450,000 habitants, vient d'inaugurer sa nouvelle nécropole, d'une superficie totale de 400,000 mètres carrés. Il y a donc place pour tous. Ce cimetière est situé à quatre kilomètres de Milan, dans la commune de Musocco, au nord de la ville. On a choisi de préférence cet emplacement, attendu que le vent du nord souffle rarement à Milan.

— A l'avenir, les voyageurs de commerce étrangers ne pourront prendre des commandes en Russie que s'ils peuvent produire un engagement de leur maison de prendre la responsabilité civile pour toutes les affaires conclues. Les voyageurs de commerce devront, en outre, payer à l'avenir une taxe spéciale.

(Voir suite en 4<sup>me</sup> page.)

— L'homme peut se passer de moi, mais toi ! Colombe...

— Moi, je suis l'enfant, n'est-ce pas ?

— Oui.

— Et je resterai l'enfant.

— Tant que tu le voudras.

— Je comprends bien votre silence à l'égard de Max, dit Colombe, mais ce silence vous oblige-t-il à ne jamais vous servir de la preuve que vous avez trouvée ?

— Nullement, et je m'en servirai.

— Pour faire proclamer votre innocence ?

— Je ne le puis, le mariage d'Angélie serait rompu.

— Mais alors ?

— Je peux bien, dit Aurillac d'une voix grave, circonscrire ma vie dans ton foyer, ne recevoir les embrassements que d'un seul enfant, regarder l'un dans la lumière des heures, et réchauffer l'autre sur mon cœur, ne me sentir, en un mot, père que sous tes baisers, et martyr que près de Colombe, mais il est une œuvre que je veux et que je dois poursuivre même en renonçant à ma justification.

— Et cette œuvre ? demanda Colombe.

— C'est le châtimeur de Nerval, dont je suis le seul juge à partir de cette heure.

Une dernière caresse rapprocha ces deux êtres si bien faits pour se comprendre et pour s'aimer, puis Aurillac quitta Colombe après l'avoir bénie.

(A suivre.)

— La famille de Chalais, composée du père, de la mère et de trois enfants, demeurant rue Charlemagne, à Paris, se trouvait à table, le soir, lorsque tout à coup un siphon d'eau de Seltz fit explosion et blessa plus ou moins les cinq personnes : le petit Henri, âgé de dix ans, a été particulièrement atteint par un des éclats de verre ; il a eu toute la joue gauche coupée depuis l'arcade sourcilière jusqu'au menton. Son état est assez grave ; celui des autres membres de la famille présente heureusement moins de danger.

— Il est notoire que la lèpre existe encore en Orient et dans la Polynésie. Ce qu'on sait moins, c'est qu'elle exerce de sérieux ravages en Islande.

Cette île n'a guère que 80,000 habitants et cependant, dès maintenant, on y compte des centaines de lépreux. Tout récemment, les Chambres danoises ont voté les crédits nécessaires à la construction et installation d'hôpitaux spéciaux, mais le gouvernement se heurtera à des obstacles sérieux, à la malpropreté proverbiale des Islandais.

Le Dr Ehlers, de Copenhague, vient de faire un second voyage en Islande ; trois médecins, un de Liverpool, un de Dresde et un de Paris, devaient l'accompagner ; ce dernier seul, le Dr Eichmüller, a suivi le Dr Ehlers, les deux autres ayant renoncé au voyage. De l'avis du Dr Ehlers, le nombre des malades serait d'environ 300, alors qu'à Copenhague on parlait de 50 à 60.

— Une tradition bizarre veut qu'en Angleterre, après la cérémonie du mariage, les jeunes époux reçoivent, de leurs meilleurs amis, des poignées de riz en plein visage. Il est admis que cela porte bonheur.

Pas à tout le monde cependant. Depuis quelques années on ne compte plus le nombre des jeunes mariés, des garçons ou des demoiselles d'honneur éborgnés au sortir de l'église par des gens qui ne leur voulaient que du bien. C'est pourquoi cette coutume vient d'être abolie dans la Cité de Londres, le lord-maire ayant ordonné à la police de dresser procès-verbal chaque fois qu'il en résulterait un accident. D'un commun accord, sur la proposition de certains papetiers, il a été convenu que les poignées de riz seraient désormais remplacées par des paquets de confetti.

— Se ruiner pour avoir fait un héritage n'est certes pas une aventure banale. C'est pourtant ce qui vient d'arriver à un certain M. Cook, de Broadstairs, en Irlande, dont les maigres biens seront mis à l'encan cette semaine. M. Cook était le neveu préféré d'une vieille tante qui lui laissa en mourant toute sa fortune, soit 65,000 francs ; mais elle lui légua en même temps les « germes » d'un procès. L'héritage de M. Cook fut contesté et la justice irlandaise lui accorda 16,000 francs seulement. Il se serait peut-être contenté de cette somme intégrale, mais quel fut son désespoir de ne trouver que 50 francs ! Tout le reste, lui dit-on, avait été englouti par les frais de justice : huissiers, avocats, etc. Or l'infortuné M. Cook, qui comptait sur ses 16,000 francs, avait fait diverses dépenses anticipées qu'il ne put payer. En conséquence, le tribunal de Broadstairs a prononcé la faillite du pauvre héritier.

## NOUVELLES SUISSES

### La question des allumettes.

L'Anzeiger, de Horgen, signale un cas de nécrose survenu dans cette localité. La victime est un ouvrier qui avait travaillé dans une fabrique d'allumettes, il y a plus de dix ans. Il avait quitté l'atelier après avoir été opéré, et se croyait guéri. Mais, ces jours derniers, la maladie s'est de nouveau déclarée, et avec une telle intensité, qu'on devra lui faire l'ablation d'un œil et de la mâchoire supérieure.

Il paraît que les partisans du monopole sont navrés de ce que le journal zurichois n'ait pas signalé ce cas avant le vote du 29 septembre.

Il n'y a pas de quoi. Cela n'aurait infirmé en rien cette vérité très simple que pour combattre la nécrose un monopole n'est nullement nécessaire et qu'il suffit d'appliquer la loi. C'est de quoi s'avise, un peu tard, un journal qui fit tout pour faire voter le monopole des allumettes, les *Basler Nachrichten*, auxquelles on écrit de Frutigen :

« Le monopole des allumettes est maintenant rejeté ; mais nous espérons que personne ne s'attendra à ce qu'on continue la fabrication qui entraîne la nécrose. Comme il est établi que les autorités fédérales doivent interdire la fabrication d'allumettes au phosphore jaune, il serait bon — et cela répondrait sûrement à l'opinion publique — que l'interdiction fût déjà décidée dans la prochaine Assemblée fédérale, afin que la nécrose ne fasse plus de victimes et qu'on en finisse une fois avec cette affaire.

Pour qu'une interdiction soit efficace, il faudrait prendre pour base les principes suivants : La fabrication et la vente d'allumettes au phosphore jaune est interdite dans toute la Confédération. Les fabricants de matières inflammables ne peuvent fabriquer des allumettes suédoises de sûreté qu'avec la composition prescrite par le département fédéral du commerce et de l'industrie. La peine pour les contraventions à la loi doit s'élever de 500 à 1000 fr. ; en cas de récidive, au double.

Si l'on avait introduit une telle disposition lors de la première interdiction, nous aurions aujourd'hui les allumettes

suédoises, et chacun s'y serait habitué. Lors de la première interdiction, on a procédé tout autrement : la matière suédoise, à peine connue, fut mélangée par les fabricants avec d'autres substances, et il en résulta cette mauvaise fabrication qui fut aussitôt décriée, à cause de nombreux cas d'inflammation. Or, quelle était alors la peine prévue pour les contraventions ? Elle s'élevait à 5 fr., en cas de récidive au double. Il est très compréhensible qu'en présence de si faibles amendes, on ait passé outre à l'interdiction. »

**Employés d'hôtels.** — L'Association suisse des employés d'hôtels, réunie vendredi à Lucerne, a décidé la création d'une caisse de retraite pour la vieillesse.

**Berne.** — Un parc de modèles vivants, pour sculpteurs, va être prochainement installé près de Brienz par les soins de la Société industrielle et de l'École de sculpture de cette localité. Il s'agira de créer un jardin zoologique dans lequel on renfermera les diverses espèces d'animaux du pays, qui serviront ainsi de modèles vivants aux sculpteurs de l'Oberland bernois.

**Argovie.** — On lit sur une pierre funéraire du cimetière de Wohlén, district de Bremgarten, l'étrange inscription suivante : « Celle qui a vécu 73 ans, qui a mis au monde 17 enfants, et qui laisse après elle 72 petits-fils et petites-filles, a bien droit au repos. »

Qui songerait à le contester ?

**Lucerne.** — La semaine passée, mercredi, dans la soirée, un jeune homme quittait le village de Rothenbourg, district de Hochdorf, pour regagner son domicile distant de quelques kilomètres. La nuit était sombre, le temps à l'orage, et le voyageur, surpris par une bourrasque dans un passage dangereux, fut précipité du haut d'une paroi de rochers dans un précipice très profond. L'infortuné resta étendu au fond du gouffre, sans connaissance, depuis ce moment jusqu'à samedi après midi, soit trois nuits complètes et presque trois jours entiers. Samedi enfin, il réussit à se relever et à regagner sa demeure, la tête pleine de sang coagulé à l'orifice des blessures reçues dans cette chute terrible. Le pauvre garçon a été immédiatement soigné par un médecin qui, tout en déclarant son état grave, ne désespère pas de le sauver.

**Grisons.** — On sait que les Grisons ne sont pas riches en chemins de fer. La plus grande partie de ce canton est restée jusqu'ici en dehors des grandes voies de circulation. Or, il vient de surgir un projet grandiose consistant à construire une ligne qui partirait de Coire, traverserait l'Albula en tunnel, courrait à travers toute l'Engadine et s'en irait aboutir à Meran, en Tyrol, où elle rejoindrait la grande voie qui fait communiquer le nord de l'Europe avec l'Orient. La ligne projetée a déjà reçu la dénomination de ligne de l'Orient (Orientbahn). Un financier bien connu, M. Guyer-Zeller, de Zurich, a offert 40,000 fr. pour les études préliminaires. En outre, les compagnies du Nord-Est et de l'Union-Suisse s'intéressent à l'entreprise, qui constituera le complément de leur réseau.

**Vaud.** — Mercredi soir, un peu avant minuit, un incendie a détruit un pâté de maisons au centre de Sainte-Croix, délogant six familles, dont deux ont leur mobilier complètement détruit. La pluie qui tombait abondamment a empêché un désastre, car les flammèches étaient portées au loin.

— Déjà le vin nouveau a risqué faire une victime : Jeudi matin, vers 9 heures, M. L., tonnelier, descendait à la cave de la Commune, sous les pressoirs de la Grenette, à Lausanne, pour purifier l'air au moyen d'eau qu'il projetait en se servant d'un tube de caoutchouc. Sentant un commencement d'étourdissement, M. L. voulut fuir, mais il se heurta à un tonnelet placé à l'entrée de la cave et tomba sur la dernière marche de l'escalier en perdant connaissance.

On s'aperçut heureusement de l'accident ; des personnes dévouées pénétrèrent successivement dans la cave et, retenant leur respiration, s'efforcèrent de rapprocher M. L. de la porte d'entrée. A bout de souffle, le sauveteur remonta rapidement et un autre descendait. Grâce au sang-froid de ces citoyens, M. L. fut enfin tiré de sa terrible position. Quelques aspirations d'air pur et il reprenait connaissance, puis, peu après, son travail comme si rien n'était arrivé.

A cette époque de vendanges, on ne saurait trop recommander la prudence : le vin de cette année, très riche en sucre, fermente avec une grande rapidité, et il faut prendre toutes les précautions possibles si l'on veut éviter des malheurs.

**Genève.** — Le Grand Conseil du canton de Genève a discuté en premier débat un projet de loi créant à l'usage des ouvriers du canton de Genève une Chambre de travail pouvant servir à leurs réunions et ayant un bureau où les patrons comme les ouvriers pourront faire enregistrer leurs offres et leurs demandes de travail.

Dans la même séance, au cours de la discussion du budget, M. Boissier a donné des détails sur la situation des vignobles genevois. La commission phylloxérique, qui s'est réunie ces jours derniers, a constaté que la situation de ce vignoble était désastreuse. Ainsi, on a constaté dans l'arrondissement entre Arve et Rhône qu'il y a 270 propriétaires touchés, sur lesquels 87 ont vu leurs vignes être arrachées. Il conviendra, dans ces circonstances, de prendre de nouvelles mesures, et, pour cela, il faut attendre

les propositions de la commission phylloxérique.

« La lutte contre la phylloxéra est devenue impossible, a dit M. Boissier ; nous sommes entourés de toutes parts par un vignoble étranger, où l'on ne fait rien. On a constaté sur notre territoire de nouvelles taches à Asnières, à Choulex et à Jussy, communes qui avaient jusqu'ici été presque complètement éparpillées. Il conviendrait de mieux consacrer à la reconstitution l'argent que nous employons à la lutte contre la phylloxéra. »

## CHRONIQUE NEUCHATOISE

**Chaux-de-Fonds.** — Un comité mixte, qui s'est constitué par les soins et sous les auspices de la Ligue patriotique suisse contre l'alcoolisme, se propose de créer prochainement à la Chaux-de-Fonds, sur le modèle de ce qui existe déjà dans la Suisse allemande, des cours de cuisine et d'économie domestique, où les jeunes filles de la classe ouvrière pourront se préparer à leur vocation future de ménagères et de mères de famille.

**Rocheftort.** — Vendredi, vers midi et demi, un cas de combustion spontanée d'un tas de foin d'environ 70 chars était constaté dans une maison des Grattes. Deux pompes partirent immédiatement de Rocheftort, accompagnées outre leur personnel, de nombreux citoyens. Le feu qui couvait dans le fond du tas n'a pu être atteint qu'au moyen d'une tranchée. Le foin enlevé de la grange s'enflammait à l'air et nécessitait également le service d'une pompe.

La maison a été préservée, mais samedi les pompiers étaient encore sur les lieux, après y avoir passé la nuit, travaillant sans relâche. Le fourrage appartenait à M. H. Kaufmann, propriétaire à la Grande-Cœurrie. Il était assuré, dit-on.

## CHRONIQUE DES VENDANGES

Les enchères de la vendange de l'Etat qui ont été faites vendredi à Bevaix, en quatre lots, ont atteint respectivement les prix de 43, 42,50, 42,25 et 42 fr.

— Les enchères de la commune de Cortaillod ont eu lieu samedi. Il y avait quatre lots en blanc et un en rouge. Voici pour le blanc : 26 ouvriers, aux Sachets, 43 fr. la gerle ; 30 ouvriers, à Chenaux, 46 fr. ; 25 ouvriers, Rondeillère du bas, 46 fr. 50 ; 25 ouvriers, Rondeillère du haut, 47 fr. — Rouge : 15 gerles vendues à 76 fr. 50. — Le prix moyen pour la vendange en blanc est de 45 fr. 62.

— On nous écrit de Cressier, 5 octobre : Interrompues hier par la pluie, les vendanges continuent aujourd'hui dans d'excellentes conditions. La qualité est exceptionnelle, car des pesages de moûts blancs ont donné pour résultat 80° Oechsle.

Le prix atteint aux enchères de la commune, le 2 octobre, pour la récolte de 5 ouvriers environ, n'a été pratiqué que pour cette seule vente. Des connaisseurs de notre cru l'ont porté de suite de 38 à 40 fr. la gerle de vendange prise à la vigne. Aujourd'hui tout est acheté et une bonne partie prend déjà le chemin de la gare.

Les rouges sont à l'avenant, ils se paient de 75 à 80 fr. la gerle.

Ces prix compensent un peu le déficit de production de cette année, mais combien il aurait été plus heureux que la quantité de la récolte mette ce vin à la portée de toutes les bourses. N. O.

## CHRONIQUE LOCALE

**Société suisse des maîtres de gymnastique.** — Les membres de cette Société se sont réunis samedi et hier à Neuchâtel, au nombre de 130.

Après une réception au Cercle du Musée, il y a eu, samedi après midi, la répétition à la Halle de gymnastique des exercices exécutés vendredi et dont nous avons déjà parlé. Puis a eu lieu la discussion des affaires administratives ; Oltén a été désigné comme lieu de réunion pour l'année prochaine. Un banquet a terminé la soirée à l'Hôtel du Faucon, dans la cour duquel jouait l'Orchestre Sainte-Cécile.

Hier matin il y a eu, à l'Aula de l'Académie, assemblée générale.

M. Guggisberg, de Berne, a présenté un rapport dont les conclusions ont été adoptées. Les voici : 1° L'instruction de l'instituteur pour l'enseignement de la gymnastique doit être complètement séparée du service militaire. 2° Chaque instituteur nouvellement nommé doit passer un examen pour prouver ses capacités d'enseignement. L'école fédérale de gymnastique sert de base à cet examen. 3° Les candidats reconnus incapables ont à subir un second examen dans le courant de l'année suivante ; si cet examen ne donne pas de meilleurs résultats, le candidat devra suivre un cours militaire pour compléter ses connaissances.

Sur la proposition de M. le Dr Schoeli, amendée par M. Wittwer, de Langnau, il a été passé à l'ordre du jour sur un rapport de M. Muller, concernant la révision de l'article 81 de l'organisation militaire de 1894, rapport dont la discussion n'est pas jugée opportune.

L'assemblée a décidé l'impression du rapport de MM. Matthey et Michel sur leur voyage en Allemagne, en Danemark et en Suède. — Elle reçoit, imprimée, une causerie de M. le Dr Jentzer, de Genève, sur la gymnastique suédoise.

A 11 1/2 heures, les participants à la réunion se sont rendus à la Halle des Terreaux pour exécuter, sous la direction de M. Muller, président, des exercices gymnastiques dont le plan leur avait été envoyé.

Ils se sont retrouvés à l'hôtel du Faucon et ce dîner a été l'épilogue de leur réunion, où le travail a tenu une place beaucoup plus grande que les divertissements, ce qui d'ailleurs est la règle pour eux.

**Vendanges.** — Au moment où la cueillette du raisin commence partout, voici la pluie. Il en est tombé pas mal dans la nuit, et si l'on n'en voit ce matin que quelques gouttes de temps à autre, l'état du ciel ne cesse pas d'être inquiétant. Espérons cependant que les vigneronnes seront quittes pour la peur.

Hier soir, quelques masques ont parcouru les rues. Ils étaient en petit nombre et tout juste intéressants.

## DERNIÈRES NOUVELLES

Paris, 5 octobre.

Les obsèques de Pasteur ont eu lieu ce matin.

Le cortège funèbre est parti à 10 h. 1/4 de l'Institut Pasteur. Il était formé d'un escadron de gardes républicaines à cheval, du général Saussier, gouverneur de Paris, d'une division d'infanterie, des délégations françaises et étrangères, du personnel de l'Institut Pasteur, précédant le corbillard.

Après le corbillard venait la famille, les présidents de la Chambre et du Sénat, les ministres, les ambassadeurs, les cardinaux, les députés et sénateurs, les officiers supérieurs de la guerre et de la marine, les représentants des corps civils et religieux, les membres des académies et des sociétés scientifiques, etc.

Le cortège était fermé par une division d'infanterie, des détachements de cavalerie et d'artillerie, et un escadron de gardes républicaines à cheval.

Le cortège s'est dirigé vers la basilique de Notre-Dame, magnifiquement ornée, où le président de la République était arrivé quelques instants auparavant. M. Faure a pris place à gauche du chœur, où se trouvait aussi le nonce. Le cardinal Richard, archevêque de Paris, a donné l'absoute. M. Poincaré, ministre de l'instruction publique, a prononcé l'éloge du défunt, puis les troupes ont défilé devant le corps.

La dépouille mortelle de l'illustre savant a été déposée ensuite dans un caveau de la basilique, transformé en chapelle ardente. Elle y restera jusqu'au 24 octobre, jour où elle sera définitivement inhumée à l'Institut Pasteur.

Rome, 5 octobre.

M. Cavallotti annonce qu'il va reprendre sa campagne contre M. Crispi. Il l'accuse de n'avoir rien fait pour la Sicile et la Sardaigne, d'avoir compliqué les rouages de l'administration, d'avoir exposé l'Italie à une grande humiliation lors des fêtes du 20 septembre à Rome, puisque les ambassades étrangères n'ont ni pavés ni illuminés.

M. Cavallotti espère que la majorité à la Chambre n'est plus aveugle et qu'elle saura faire justice.

Nuremberg, 5 octobre.

La cour d'assises a condamné à onze ans de travaux forcés un employé postal du nom de Zeh, convaincu d'avoir soustrait une valeur de 100,000 marcs.

## DERNIÈRES DÉPÊCHES

(SERVICE SPÉCIAL DE LA FEUILLE D'AVIS)

Bienne, 6 octobre.

(D'un correspondant.)

A son entrée en gare de Bienne, le train qui part de Berne à 6 h. 20 du soir et continue sur Neuchâtel et Paris a été lancé par suite d'une aiguille mal faite contre un cul-de-sac. La locomotive a eu quelques avaries et deux wagons de voyageurs sont sortis des rails.

Bien que le choc ait été assez fort, il n'y a pas eu d'accident de personnes. Le train est parti avec environ une heure de retard.

Lucerne, 6 octobre.

L'assemblée des délégués de l'Association suisse des employés d'hôtel a approuvé les propositions relatives à l'apprentissage, à l'application aux hôteliers de la loi sur la responsabilité civile et participation de l'Association à l'Exposition nationale de Genève.

Zoug, 6 octobre.

Assemblée des délégués du Grutli suisse :

M. Albisser interpelle au sujet des démarches faites par le comité central en vue de l'exclusion du Pius-Verein de la Fédération ouvrière. Le président répond que la décision du Grutli a été notifiée au Pius-Verein, et que cette affaire

sera terminée à Pâques. L'assemblée a décidé à l'unanimité la réorganisation de la caisse d'assurance du Grutli contre le décès et la maladie ; la question de la séparation complète des deux caisses sera examinée. L'assemblée s'est prononcée en faveur de la subvention à l'école primaire par la Confédération, mais sans que cette dernière ait pour conséquence le ravaio de l'assurance contre la maladie et les accidents.

Le comité central a été chargé de demander au Conseil fédéral s'il ne serait pas possible de compléter l'inspecteur des fabriques en y adjoignant des inspecteurs-femmes ; il a été chargé également de faire, d'accord avec les comités des autres associations ouvrières, des démarches pour la révision de la loi sur les fabriques, spécialement en faveur de l'introduction de la journée maximum de dix heures, et l'application entière de la loi sur la responsabilité civile.

Contrairement à une proposition de M. le Dr Huber, de Winterthur, en faveur de la réorganisation militaire, l'assemblée a décidé, par 64 voix contre 25, de laisser les membres de l'association libres de voter comme ils voudraient sur cette question.

Constantinople, 6 octobre.

D'après des informations de source turque, 60 sofas ont été bannis et beaucoup ont été arrêtés. On cite plusieurs cas d'intervention de la population turque, de la police et de la gendarmerie en faveur des Arméniens poursuivis. De nombreux Arméniens, qui servaient comme domestiques dans des maisons européennes, et qui, sans participer aux manifestations récentes, faisaient des commissions à Stamboul, ont disparu depuis lundi. Dans les massacres qui ont eu lieu dans la nuit de mardi dans les faubourgs arméniens et dans le faubourg de Kassimpassa, plus de 100 Arméniens ont été tués.

Paris, 7 octobre.

Une dépêche de Majunga au *Temps*, du 5 octobre, dit que la colonne volante a pris Babay le 25 septembre. L'ennemi s'est retiré.

Constantinople, 7 octobre.

La nuit dernière, des musulmans de Trébizonde ont attaqué des chrétiens à Stamboul. Deux Italiens ont eu le nez et les oreilles coupés.

Les ambassadeurs réunis à Térapia, ont décidé d'intervenir auprès du grand vizir.

Londres, 7 octobre.

Un télégramme de Tananarive, 22 septembre, aux journaux anglais, dit que la reine a fait afficher une proclamation accusant l'armée de lâcheté et qu'elle refuse de quitter Tananarive.

Les Hovas continuent la résistance et les étrangers ne peuvent plus quitter Tananarive.

Monsieur et Madame Jules Grandjean et leur fille Alice, les familles Grandjean et Cornu, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de leur chère petite

LUCIE,

enlevée à leur affection à l'âge de 2 ans 2 mois.

Ta volonté soit faite.

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu mardi 8 octobre, à 4 heures. 9045

Domicile mortuaire : Corcelles 49.

## AVIS TARDIFS

### RÉUNION FRATERNELLE

Mardi 8 octobre 1895, à 8 h. du soir à la Chapelle des Terreaux. St-Matthieu XXV, 1-14.

Les chrétiens de toute dénomination y sont cordialement invités. 9046

### Bourse de Genève, du 5 octobre 1895

Actions		Obligations	
Central-Suisse	739. —	3% féd. ob. 1890	—
Jury-Stämpeln	209. —	3% féd. ob. 1891	—
Tab. Berna	580. —	3% Gr. A. ob.	110. —
Tab. Yverdon	29. —	Jura-S. 3 1/2 %	605. 25
N.É. Suisse anc.	722. —	France-Suisse	410. —
St-Gothard	911. —	N.-É. Suisse 4%	510. 50
Union-S. anc.	507. —	Lomb. anc. 3 1/2 %	352. 50
Bq. Commerce	1018. —	Mérid. Ital. 3%	383. —
Emilia anc. gen.	705. —	Douan. Ital. 3%	505. —
Paris de Sédif	—	Prior. ob. 4 1/2 %	490. —
Alpiques	225. —	Serbe Ob. 4%	337. —

Changés	Demanda	Gr. ob.
France	100. 03	103. 03
Italie	94. 75	95. 75
Londres	25. 25	25. 29
Allemagne	123. 60	123. 75
Vienne	209. 50	210. 50

### Bourse de Paris, du 5 octobre 1895

Cours de clôture		Cours de clôture	
3% Français	100. 35	Comptoir nat.	650. —
Russe 1891	89. 70	Crédit foncier	823. 75
Russe 1894	90. 80	Créd. Ind. Ottoman	807. 50
Ext. Esp. 4%	67. 12	Suez	3225. —
Portugais 3%	—	Chem. Autrich.	838. 75
Tabacs port.	472. 25	Ch. Lombards	—
Turc 4 1/2 %	35. 25	Ch. Méridion	658. 75
Actions	—	Ch. Nord-Esp.	97. 50
Bq. de France	—	Ch. Saragosse	138. 75
Bq. de Paris	890. —	Banq. ottom.	745. —
		Rio-Tinto	501. 25

Imprimerie H. WOLFFRATH & Co